

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 7 avril 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 V 68 Vœu relatif à « Paris - Ville refuge ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant l'afflux de migrant-e-s, aux portes de l'Europe, de réfugiés de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan, du Soudan, d'Érythrée, fuyant leur pays en conflit militaire ;

Considérant le volontarisme affiché par la Mairie de Paris afin de prendre part à cet accueil des migrant-e-s et de tenir son rôle de capitale humaine et solidaire ;

Considérant le plan de mobilisation de la communauté de Paris pour l'accueil des réfugiés adopté par le Conseil de Paris d'octobre 2015 qui prévoit notamment la participation de Paris à l'élaboration d'une charte de l'accueil des migrants à l'échelon européen et international ;

Considérant le besoin de créer un réseau des villes européennes mobilisées sur l'accueil des migrant-e-s ;

Considérant le vote lors du Conseil de Paris de janvier 2016 du vœu relatif à « l'organisation d'une conférence des villes inclusives portant sur les politiques urbaines en faveur de l'intégration des populations migrantes » ;

Considérant l'expérience de Paris dans les réseaux de « villes refuges » comme par exemple dans le réseau ICORN depuis 2011 faisant d'elle une « ville refuge » pour les écrivains et les artistes persécutés ;

Considérant les lenteurs et le manque de volonté de l'Union européenne pour répondre de manière concertée aux enjeux amenés par ces importants mouvements migratoires ;

Considérant les replis nationaux qui s'opèrent actuellement au sein de l'Union européenne ;

Considérant qu'il est du ressort des villes-monde d'être forces de proposition et d'action lorsque d'autres échelons font défaut ;

Considérant les décisions de Madrid et de Barcelone de former un « réseau de villes » afin d'aider les centaines de milliers de migrants qui arrivent actuellement dans l'Union européenne ;

Sur proposition de M^{mes} Anne SOUYRIS, Marie ATALLAH et des élu-e-s du Groupe Écologiste de Paris,

Émet le vœu que :

- Paris réaffirme sa vocation de ville refuge, comme l'ont fait Barcelone et Madrid récemment,
- Paris s'associe aux capitales et grandes villes européennes volontaristes en matière d'accueil des réfugiés, comme Hambourg, Barcelone, Madrid ou Cologne, afin de mener une véritable action de plaidoyer auprès des États et des institutions de l'Union européenne pour les inciter à mener une politique efficace et humaine, à la hauteur des besoins et de l'urgence, sur ces enjeux migratoires.